



**Résultats de la CAPL de B en A
du 13 novembre 2017**

FO DGFIP 13 rappelle son attachement à la liste d'aptitude, partie intégrante du statut de la Fonction Publique et voie de promotion interne.

Il est à déplorer une baisse de 40 % des potentialités entre 2017 et 2018 pour le département des BdR (5 en 2017-3 en 2018)

La note de service nationale du 19 juillet 2017 fixe les modalités d'appel à candidature pour cette liste d'aptitude au grade d'inspecteur des Finances Publiques pour l'année 2018.

La sélection s'adresse aux agents remplissant les conditions précisées à l'article 5 du décret n°2010-986 du 26 août 2010 à savoir :

-être fonctionnaire de catégorie B de la DGFIP ,

-justifier d'au moins quinze ans de services publics dont huit ans de services effectifs dans un corps classé en catégorie B.

Les agents doivent être en position statutaire à la date de la CAP Locale et à la date d'effet de la promotion fixée au 1^{er} septembre 2018.

Les candidatures des agents ayant obtenu le grade de contrôleur par liste d'aptitude après le 1^{er} septembre 2008 ne sont pas recevables.

A l'issue des travaux, la Direction a proposé le classement de sept agents sur cette liste d'aptitude départementale.(classés excellent)

Rang de classement	Nom	prénom	Service
1	GRECO	Estelle	T Aix-Municipale et Campagne
2	LECA	Bernadette	SPF Tarascon
3	FLEUROT	Anne marie	PCE ST Barnabé
4	BONNAL	Catherine	Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine des BdR
5	PAGES	Sylvie	RFMAP
6	NICOLAS	Corine	SIP Aix-Nord
7	DEUKMEDJIAN	Philippe	SIP Marseille 11/12